{service :2}[onshow;block=tbs:p;when [var.x\_delete]=0]

[onshow.service]

**ACCUEIL DES ENFANTS**

Les violences au sein du couple ont également des répercussions sur la santé psychique des enfants qui vivent la même angoisse que leur mère

En effet, les enfants ne sont jamais épargnés par les violences qui émergent dans le couple parental, même s’ils n’en sont pas les témoins oculaires. En réalité, indépendamment de ce qu’ils peuvent montrer, ils sont particulièrement fragilisés par ce qui se passe entre leurs parents.

Le travail en direction des femmes victimes doit être complété d’une aide à leurs enfants.

Les femmes qui se présentent dans un service spécialisé se reconnaissent de fait victimes de violences conjugales. Lorsque leurs enfants les y accompagnent, leur comportement donne à voir qu’eux aussi sont victimes et qu’ils attendent compréhension et soutien quant aux violences connues, vues ou subies.

**Bien que la souffrance des enfants préoccupe la majorité des mères, elles se sentent impuissantes à les aider,** d’une part parce qu’elles mobilisent toute leur énergie pour elles-mêmes sortir de la violence, d’autre part parce qu’elles sont généralement disqualifiées dans leur fonction maternelle par le père et ne savent souvent pas « comment s’y prendre ».

**Les enfants sont sans références, dans l’incapacité de donner un sens à ce qu’ils vivent.**

Ils ressentent eux aussi un sentiment d’exclusion et vivent douloureusement leur différence.

Ils sont souvent placés dans une inversion des rôles parentaux tout particulièrement lorsqu’ils s’interposent pour protéger leur mère.

Ils sont otages de la violence paternelle et subissent des pressions multiples.

**Lorsqu’ils accompagnent l’errance de leur mère ou transitent d’hébergement d’urgence en hébergement d’urgence ou se « posent » d’hôtel en hôtel, les enfants perdent tous repères.**

Le départ du domicile entraîne généralement une rupture du mode de garde pour les enfants les plus jeunes mais aussi une (des) interruption(s) de la scolarité ou des changements très fréquents d’école pour ceux de plus de 6 ans.

Très rapidement, ces enfants, souffrent de leur marginalité et perdent tout contrôle sur ce qui leur arrive.

**Chaque enfant placé au cœur des violences, doit entendre affirmer l’interdit de la violence**. Il a besoin d’un espace protégé pour sortir du huis clos familial et d’un interlocuteur privilégié centré sur son intérêt « à lui ».

Le premier contact avec les enfants se fait naturellement lors des accueils collectifs auxquels les femmes viennent tous les matins.

Comme leurs mères, les enfants sont accueillis quotidiennement sans RDV.

**Organisation de la prise en charge des enfants**

* **Une prise en charge des enfants durant les temps d’accueil collectif quotidien**

Accueil des enfants dans un espace spécifique

Activités récréatives leur permettant de s’apaiser

Ecoute de leur parole et repérage de leurs besoins

* **L’évaluation des difficultés et de l’état de l’enfant**
* **Un travail autour de la relation mère/enfants**

Entretiens mère ou/et mère et enfant

L’accueillante-enfants gère la séparation avec la mère, elle explique aux enfants que leur mère est en situation d’aide avec la travailleuse sociale.

Elle leur propose des jeux, elle est vigilante à leur besoin de rejoindre leur mère. Elle est à l’écoute des émotions qu’ils peuvent exprimer.

Elle les observe dans leur relation aux autres enfants et à leur mère. Elle affirme l’interdit de la violence.